

CRITÈRES DE PRIORITÉ EN SANTÉ MENTALE AU RUIS MCGILL

Domaine	Valeur	Priorité	Description	Délai (jours)
Pédopsychiatrie	1	URGENT	Le patient présente des antécédents de tentatives ou de risques suicidaire, le risque de violence ou d'agitation est modéré ou élevé ou des déficiences fonctionnelles, des symptômes psychotiques ou une désorganisation sont observables. La DPJ est impliquée dans le dossier, l'enfant ne fréquente pas l'école ou des problématiques familiales sévères sont rapportées. La téléconsultation en psychiatrie n'est présentement pas adaptée pour ce type de clientèle. En situation urgente, procédez de la façon habituelle en communiquant directement avec le médecin ou l'établissement concerné.	
	2	SEMI-URGENT	Le patient ne présente pas de risque ou d'antécédents suicidaires. Cependant un potentiel de désorganisation ou d'agitation, des déficiences fonctionnelles ou un risque de violence sont présents. Ces éléments sont observables à un niveau modéré. LA DPJ a déjà été impliquée dans le dossier. L'enfant fréquente l'école mais des difficultés importantes sont observées ou des problématiques familiales modérées sont rapportées.	
	3	NON-URGENT	L'état du patient est stable. Aucun risque de violence ou risque suicidaire n'a été observé. Si une désorganisation, de l'agitation ou des déficiences fonctionnelles sont présentes, ce l'est à un niveau bas ou chronique. La DPJ n'est pas impliquée dans le dossier. L'enfant fréquente l'école. La famille est présente et impliquée.	
Psychiatrie générale	1	URGENT	Le patient présente un risque élevé de geste suicidaire ou de violence de façon immédiate ou imminente; le patient représente un risque élevé de geste suicidaire ou de violence de façon chronique sans prise en charge par une équipe en psychiatrie; il y a la présence d'agitation ou de désorganisation sérieuse ou d'une perte de contact avec la réalité importante; il existe d'autres conditions psychiatriques ou médicaux qui indiquent une instabilité aigue de l'état clinique nécessitant des soins immédiats. La téléconsultation en psychiatrie n'est présentement pas adaptée pour ce type de clientèle. En situation urgente, procédez de la façon habituelle en communiquant directement avec le médecin ou l'établissement concerné.	s.o.
	2	SEMI-URGENT	Les symptômes sont présents à un niveau modéré ou sérieux ET: le patient présente un risque suicidaire, des comportements hétéroagressifs, de l'agitation ou de la désorganisation à un niveau modéré ou chronique. En fonction des symptômes présents, des ressources cliniques sont en place pour réduire le risque de gestes impulsifs ou pour réduire les conséquences des comportements.	14
	3	NON-URGENT	Les risque de comportements violents ou gestes suicidaire aigues ou chroniques sont bas. S'il y a des symptômes psychotiques, des déficits fonctionnels ou de la désorganisation, ces aspects sont peu significatifs pour le moment ou sont chroniquement stables.	30
Troubles alimentaires	1	URGENT	IMC < 15; Personne enceinte; Diabète.	60
	2	SEMI-URGENT	IMC < 18; Abus excessif de laxatifs (par exemple > 10/jour); Auto vomissements quotidiens; Jeune au moins une fois par semaine; Perte de poids rapide : exemple 15 lb (6 kg) en 3 mois.	210
	3	NON-URGENT	IMC > 18; Orgies et purges quelques fois par semaine ou par mois.	365

Communiquez avec le Centre virtuel de santé et de services (CvSSS) pour en savoir plus

1 877 536-3202

WWW.CVSSS.CA